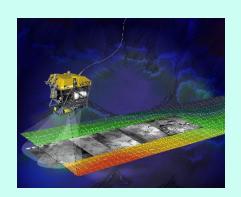


# Organisation de la TGIR Flotte Océanographique Française au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Pascal Morin, Directeur adjoint et Scientifique











# La TGIR Flotte Océanographique Française : 18 navires

Quatre navires hauturiers à vocation tous océans,

Deux navires à vocation outre-mer,

Quatre navires côtiers et une vedette océanographique,

Sept navires de station répartis sur le littoral métropolitain,

Des **engins sous-marins lourds** de classe mondiale.







- Une TGIR qui sert une communauté nationale d'environ 3600 scientifiques, chercheurs ou ingénieurs appartenant aux organismes de recherche ou aux universités utilisatrices de la flotte.
- Une place de premier rang sur la scène internationale de par la qualité des publications issues des campagnes scientifiques : 584 publications de rang A par an en moyenne depuis 2010.
- Un budget annuel moyen consolidé (investissement et fonctionnement) d'environ 75 M€
- Un effectif total de plus de 500 personnes : marins, sédentaires opérateurs des systèmes embarqués, équipes de développement technologique sur des segments innovants comme le carottage sédimentaire profond ou les systèmes sous-marins.



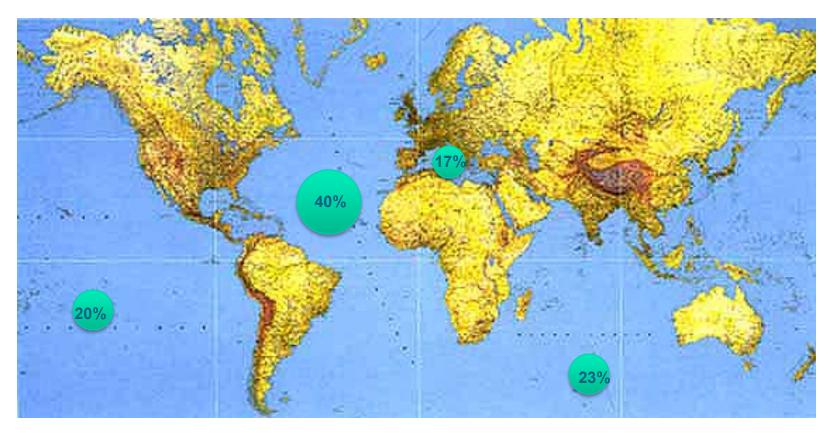






# Une capacité de déploiement tous océans

Une capacité de déploiement tous océans, hors zones polaire.



- une panoplie de navires côtiers et de station qui permettent d'assurer un continuum avec les zones côtières et littorales.
- En moyenne, plus de 40 campagnes hauturières et plus de 70 campagnes côtières par an



#### Une flotte multifonctionnelle

Une flotte utilisée prioritairement pour effectuer des **recherches scientifiques et des observations** dans <u>tous les domaines de l'océanographie</u> appartenant principalement aux sciences de l'Univers et aux sciences de l'environnement : géosciences marines, océanographie physique et biologique, bio géochimie et chimie des océans, paléoclimatologie, biodiversité marine, etc.

#### Une vocation à soutenir l'enseignement :

- Navires côtiers et/ou de station,
- Navires hauturiers (Marion Dufresne principalement)

# La surveillance, l'expertise et des missions de service public pour le compte de l'État :

- Hydrographie (convention Marine Ifremer),
- Environnement côtier (DCSMM, DCE,...),
- Ressources halieutiques (DCF)

#### Un outil au service de la souveraineté nationale :

- Exploitation de la Zone Économique Exclusive (ZEE),
- Extension de la Zone Économique Exclusive.

#### Des partenariats avec le monde socio-économique :

- Ressources minérales, énergétiques et pétrographiques,
- Développements technologiques (systèmes sous-marins, ...).



# La flotte hauturière : 4 navires

#### N/O Thalassa

N/O L'Atalante



N/O Marion Dufresne





N/O Pourquoi Pas?





## La flotte côtière métropolitaine et outre-mer : 7 navires















Une flotte en partie vieillissante, en attente de décisions de renouvellement, mais qui accueille malgré tout de nouveaux outils ...



## 7 navires de station qui complètent le dispositif













Renouvellement de 6 navires entre 2001 et 2015



Une panoplie de systèmes sous-marins pour partie déployables sur d'autres navires que ceux de la TGIR flotte





# Les principes retenus pour la mise en place d'une direction de la flotte adossée à l'Ifremer

- 3 principes structurant la nouvelle organisation :
  - l'unification budgétaire,
  - la définition d'un cahier des charges pour l'emploi de la flotte, et l'unification de la programmation,
  - L'adossement à l'Ifremer, la mise en place d'une structure dédiée au sein de l'Ifremer et d'une gouvernance dédiée.
- Mise en place d'une **gouvernance** permettant de s'assurer du respect du cahier des charges et d'associer de manière équilibrée toutes les parties prenantes :
  - Mise en place d'un comité directeur présidé par le ministère en charge de la recherche.
     Il est composé d'un représentant du CNRS, de l'IRD, de l'Ifremer ainsi que des universités utilisatrices (réseau des universités marines);
  - Les <u>décisions du comité se prennent à l'unanimité par consensus</u> entre les membres ;
  - Une gouvernance scientifique est également mise en place (Conseil scientifique),
  - Les structures d'évaluation restent en place, et leurs présidents sont invités au comité directeur.
- Une direction de la flotte, la DFO, est créée au sein de l'Ifremer.
  Elle rassemble l'ensemble des moyens techniques directement dédiées à la TGIR au sein de l'institut.



#### Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

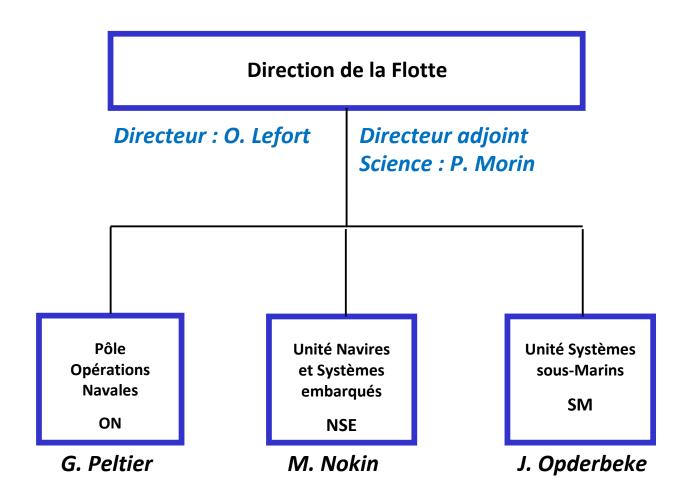
- L'Ifremer reçoit de la part du MESR une subvention unique pour la gestion de l'ensemble de la flotte unifiée,
- L'Ifremer s'est substitué à l'IPEV pour la gestion du Marion Dufresne comme sous-affréteur des TAAF et a reconstitué au sein de Genavir une équipe d'opérateurs des équipements et apparaux scientifiques.
- L'IRD a affrété coque nue ses navires à l'Ifremer qui les a confié ensuite en gestion au GIE Genavir
- Genavir doit reprendre à terme la gestion des navires du CNRS. Faute de temps pour la mise en place d'un d'accord complet sur la reprise des marins du CNRS, et de façon transitoire, le CNRS continuera d'opérer tout ou partie de sa flotte en 2019 (convention Ifremer – CNRS).



## Les missions de la direction de la flotte

- Déploiement opérationnel et la gestion de la TGIR Flotte.
- Elle exerce ses activités au **bénéfice de l'ensemble des communautés d'utilisateurs** français.
  - Définition et mise en œuvre la programmation de la flotte océanographique française,
  - Pilotage des structures en charge de l'armement des navires de la flotte (notamment Genavir).
  - Maintien en conditions opérationnelles de la FOF et pilote les investissements et travaux à réaliser.
  - Capacité de R&D afin de continuer de proposer des outils innovants.
  - Préparation du Plan d'Evolution de la Flotte qu'elle soumet au comité directeur de la TGIR FOF
  - Elle gère les partenariats nationaux (TAAF, Marine, SHOM), européens et internationaux (ERVO, IRSO, OFEG, ...) en matière de flotte, et entretient la connaissance des bonnes pratiques étrangères.
  - Garante de la qualité opérationnelle de ces campagnes en assurant le lien avec les utilisateurs.
  - Contribution à la valorisation partenariale de la recherche au travers de coopérations ou à travers des affrètements.







#### Comité Directeur de la Flotte

# Présidé par le MESRI:

Président : Jean Marie Flaud

## Membres représentants les organismes :

- CNRS: Nicolas Arnaud
- Ifremer : François Houllier
- IRD : Frédéric Ménard
- Universités Marines : Yves-Marie Paulet

## Membres invités :

Présidents des Commissions d'Evaluation



Le Conseil Scientifique de la Flotte Océanographique Française a pour objectif d'aider le Comité Directeur et la Direction de la Flotte à maintenir la FOF au meilleur niveau international au regard des enjeux scientifiques et de l'évolution des flottes étrangères.

Le rôle principal du CS est la veille scientifique et la prospective de la TGIR FOF: en s'appuyant sur les prospectives scientifiques conduites par les divers acteurs de la recherche nationale et internationale, il:

- analyse l'adéquation de la TGIR par rapport aux enjeux scientifiques et internationaux puis fournit des recommandations en vue de la définition du plan d'évolution de la flotte, avec une vision à moyen et long terme,
- fournit des recommandations sur la politique de la FOF en matière de coopération internationale.



#### **Conseil Scientifique de la Flotte**

#### **Internationaux (4 membres)**

Uwe **Nixdorf** (directeur adjoint AWI) – Physique, zones polaires

Penny Holliday (NOC Southampton, UK) - Physique

Joaquin Tintoré (SOCIB Espagne) - Observation côtière

David Lane (HWU Edinburgh) - Engins connectés

#### Français (8 membres)

Catherine Jeandel (CNRS, LEGOS Toulouse) - Biogéochimie et chimie marine

Elsa Cortijo (LSCE) - Paléo-océanographie

Emmanuelle **Ducassou** (MC, EPOC, Bordeaux) - Géosciences

Anik Brind'Amour (Ifremer) - Halieutique

Ingrid **Obernosterer** (CNRS, LOMIC, Banyuls) - Biogéochimie et chimie

Ronan Fablet (Telecom Bretagne) - Données, récupération, analyse,

traitement

Georges Celeuneer, (CNRS, GET Toulouse), Géosciences

Didier Gascuel (Agrocampus Ouest)- Halieutique



# Commissions Nationales d'Evaluation Renouvelées au 1<sup>er</sup> janvier 2019

# **Commission Nationale de la Flotte Hauturière (CNFH)**

(21 membres français, 2 membres internationaux)

# Commission Nationale de la Flotte Côtière (CNFC)

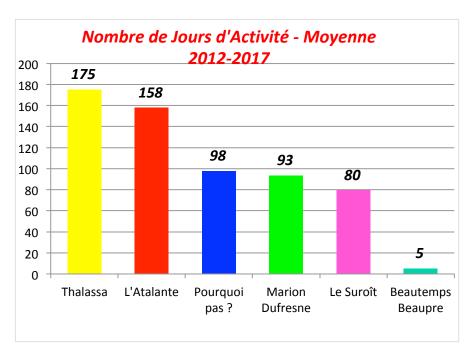
(21 membres français)

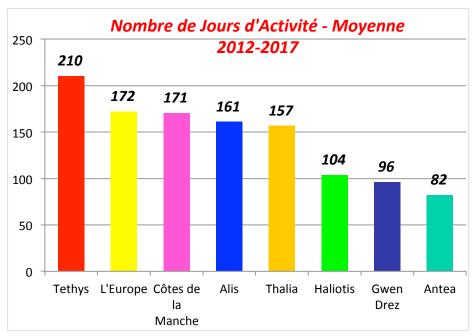
# Comités Locaux d' Evaluations (CLEs)

(7 Comités Locaux composés de 6 -7 membres)



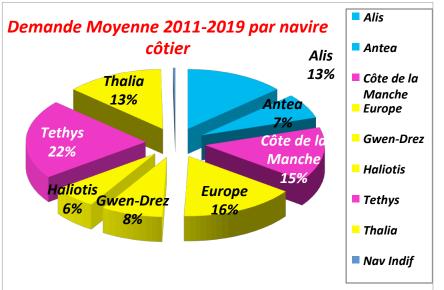
# Activités de la Flotte Océanographique Française 2011-2017





Moyennes annuelles de jours d'activité pour les différents navires hauturiers, côtiers et ultra marins

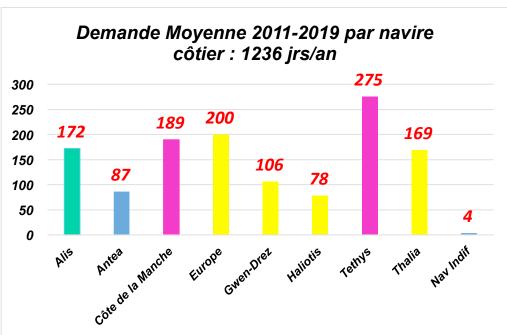




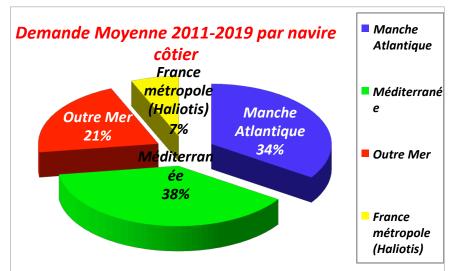
## Demande Moyenne 2011-2019 sur les

Navires Côtiers de Façade :

1236 jours/an



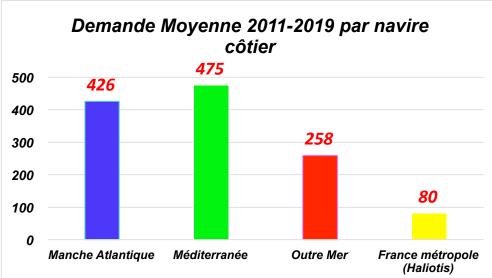




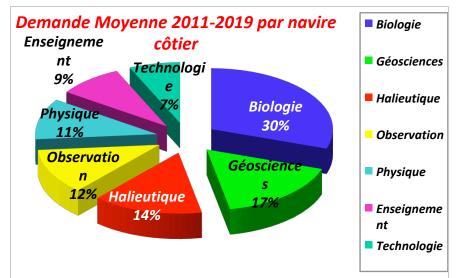
# Demande Moyenne 2011-2019 sur les

Navires Côtiers de Façade

Répartition par Façades Maritimes



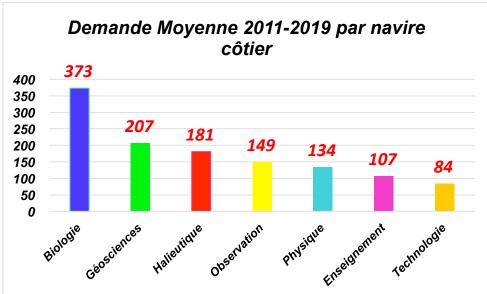




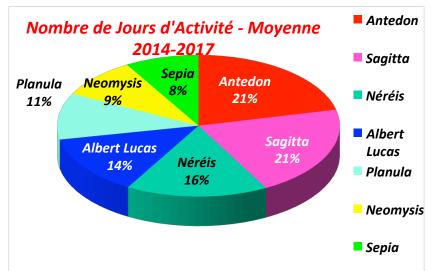
## Demande Moyenne 2011-2019 sur les

Navires Côtiers de Façade

Répartition par disciplines



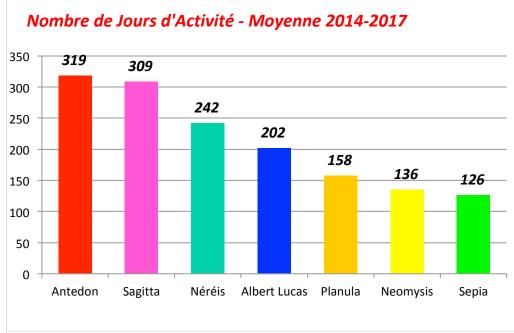




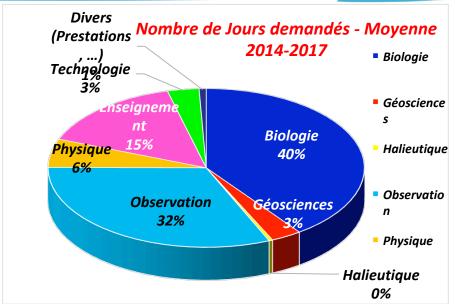
#### Navires Côtiers de Station

# Pression Moyenne de demande sur la Flotte océanographique française 2014-2017 : 1337 jours/an

Nombre de Jours Recherche + Enseignement + Observation + Technologie



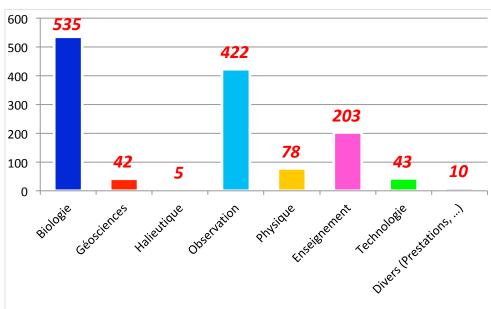




#### Navires Côtiers de Station

#### Demande Moyenne 2014-2017 sur les Navires Côtiers de Station

#### Répartition par disciplines





## Pour plus d'informations



www.flotteoceanographique.fr